



CAMPING CARAVANING LES MYRTILLES *** MOUSTAJON 31110 LUCHON

Sarl les bouleaux Tél : 05 61 79 89 89 / e-mail : myrtilles.moustajon@orange.fr / site : www.camping-myrtilles-luchon.com

sarl les Bouleaux - siret 51868133300010 APE 5530Z - N° TVA Intracommunautaire : FR81518681333 - Arrêté préfectoral : le 09/03/2010 N°F10/006415

CONTRAT DE LOCATION D' UN GITE DE GROUPE AVEC REPAS

Entre le soussigné et le camping Les Myrtilles il a été convenu ce qui suit :

Nom du Locataire : Prénom : Date de Naissance.....
Adresse :
N° Téléphone Fixe : N° de Portable : Adresse mail :
Immatriculation Véhicule :

J' accepte les conditions de location d'un gite et les tarifs joints et m'engage à occuper UN GITE DE GROUPE :

Nombre de personnes :

- en gestion libre
- en demi-pension
- en pension complète

- Durant Jours

Jour d'arrivée Entre 14h et 18h

Jour de départ Entre 9h et 11h

Somme à Verser :

-50 % du montant total de la location soit€
 - Frais de dossier 14 € soit€
 - Frais de garantie annulation 10 € soit€

TOTAL ACOMPTE soit€

La confirmation de réservation ne deviendra effective, qu' avec notre accord et après réception de ce contrat de location dûment rempli, daté signé et accompagné du règlement de l'acompte par chèque ou chèques vacances à l'ordre de Camping les Myrtilles. Le solde du règlement se fera le jour de votre arrivée.

Le tribunal de Saint Gaudens est seul compétent en cas de litige.

Date : / / /
Pour accord, signature du locataire

CONDITIONS DE LOCATION

Tout locatif devra dès son arrivée se présenter à l'accueil et remplir les formalités de réception.

Il vous sera demandé :

- Le solde du séjour : Aucune déduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.
- Un chèque de caution de 765 € qui vous sera restitué à votre départ après l'état des lieux.
- Une pièce d'identité

1 - **UNE SEULE VOITURE SERA ADMISE PAR EMPLACEMENT.** Pour ne pas troubler le repos des campeurs aucune voiture ne circulera dans l'enceinte du camping de 23 heures à 7 heures.

2- En l'absence de message écrit du locataire précisant qu'il a du différer la date de son arrivée mentionnée sur le contrat, le règlement intégral des prestations demeure exigé.

En cas d'annulation, vous resterez à devoir :

- a) les frais de réservation d'un montant de 14€ et de garantie annulation
- b) A titre d'indemnité de rupture de contrat :

- Un montant égal à 40 % du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée.

- Un montant égal au total du séjour si vous annulez moins de 15 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

3 - Tout locataire est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

Ce règlement dans son entier est à votre disposition à l'entrée du camping et à la réception.

4 - La direction dégage toute responsabilité pour toute disparition d'objet de valeur dans l'enceinte du camping.

5 - Le gîte doit être rendu propre. Nous pouvons effectuer le nettoyage complet du gîte pour 150 €.

Le camping se réserve le droit d'admission, et le cas échéant, d'exclusion immédiate, celui qui, par son comportement, portera atteinte à la moralité, la tranquillité, le vie en commun des autres locataires.

Le camping disposant d'une zone de loisirs, les jeux bruyants sont interdits aux abords des emplacements quelle que soit l'heure de la journée.

Date : / / /
Pour accord, signature du camping